
Travail artistique et économie de la création

ACFAS 2013 – Université Laval, Québec (Qc)

Le *laboratoire art et société terrains et théories (l/as/tt)* et la CHAIRE FERNAND-DUMONT SUR LA CULTURE de l'INRS, ainsi que l'OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC organisent, dans le cadre du 81^e Congrès de l'Acfas, un colloque multidisciplinaire portant sur le travail artistique et l'économie de la création. Ce colloque se tiendra à l'Université Laval, à Québec, les 9 et 10 mai 2013. Le comité organisateur invite tous les chercheurs intéressés par le thème à soumettre une proposition de communication en vue de leur participation au colloque.

Date limite de soumission des propositions : 18 janvier 2013

Problématique

La période récente est marquée au Canada, au Québec et dans nombre de pays occidentaux par l'émergence des artistes en tant que groupe professionnel. À cette reconnaissance de principe s'ajoute l'habitude, devenue courante en Amérique du Nord et en Europe, d'approcher le secteur culturel comme bassin de main d'œuvre et d'emplois. Ces tendances participent elles-mêmes d'un rapprochement plus général, intervenu au cours des dernières décennies dans les sociétés occidentales, entre monde culturel et monde économique. Pour autant, ces mouvements ne vont pas de soi et rencontrent diverses résistances, y compris chez les premiers intéressés, artistes et travailleurs culturels. En effet, considérer les métiers artistiques et les pratiques de création sous l'angle strict du travail et de l'emploi soulève d'emblée plusieurs ambiguïtés et contradictions. D'ailleurs, les artistes forment-ils vraiment un groupe professionnel, cohérent et homogène, mobilisé par des intérêts communs ? Si les conditions de vie et de travail sont généralement jugées précaires (compte tenu de moyennes statistiques), on n'en constate pas moins simultanément des écarts spectaculaires en termes de réussite individuelle, tant au plan socioéconomique que proprement artistique. Comme l'ont souligné plusieurs chercheurs, l'économie du travail artistique reste ainsi une *économie exceptionnelle* (Abbing) ou paradoxale (Menger) : déséquilibre structurel et croissance déséquilibrée de l'offre et de la demande semblent remettre en question les lois fondamentales de la théorie économique standard. D'autres chercheurs, tel Pierre Bourdieu, y voient plutôt une *économie inversée* – on ne fait pas d'œuvres pour gagner sa vie mais on gagne sa vie pour faire des œuvres –, un monde du travail où « l'économie symbolique » prend le pas sur « l'économie économique » qui peut opposer ces deux formes de rationalité, ou d'économies, en un duel et un déni réciproque incessant.

Confrontée à l'économie singulière de ces métiers, la recherche a été conduite à envisager un ensemble de caractéristiques dites « atypiques » en regard du monde du travail et d'univers professionnels traditionnels. Contrairement aux « vraies » professions (médecine, droit ou génie) notamment, le diplôme ne constitue pas clairement une barrière à l'entrée ; ces barrières sont plutôt à la sortie, au moment de la diffusion ou de la commercialisation du produit, l'artiste tendant à les découvrir au fur et à mesure de sa progression en carrière. Plusieurs autres traits tout aussi atypiques ont également été analysés : *pluriactivité* et *polyvalence* par opposition à la spécialisation au fondement du « professionnalisme » ; *organisation par projets*, distinctes des modèles organisationnels plus hiérarchiques des firmes formellement constituées ; *notoriété* et *renommée* posées comme facteurs et marqueurs de réussite professionnelle plus structurants que le gain proprement financier ; *fragmentation* et *complexité de la relation d'emploi* engendrant une diversité de statuts, du travailleur indépendant au salarié, en passant par ce

statut hybride mais courant, voire prédominant de *l'indépendant-salarié*. Travailleur, professionnel, entrepreneur ou pigiste ? Le statut d'artiste vient troubler ces clivages habituels.

Dans nos sociétés, modernes ou postmodernes, un ensemble de dispositifs institutionnels ou organisationnels viennent néanmoins baliser, voire stabiliser, cet univers professionnel précaire et/ou flexible, atypique. Parmi les plus visibles, mentionnons : la formation professionnelle certifiée en milieu universitaire, jusqu'au 3^e cycle dans certains cas ; les programmes d'aide publique à la création, sur le modèle du soutien à la recherche scientifique ; la formation de regroupements de type syndical par opposition à des regroupements affinitaires ou esthétiques ; enfin, l'adoption au sein de ces univers créatifs de pratiques entrepreneuriales et managériales typiques du nouveau capitalisme. Dans quelle mesure ces dispositifs représentent-ils une solution aux difficultés économiques et professionnelles rencontrées par cette catégorie d'occupation, d'activité ou de métier ? Dans quelle mesure sous-tendent-ils, voire participent-ils, de ce mouvement de reconnaissance professionnelle et de professionnalisation affectant ces occupations ? Quel a été aussi, au cours des dernières décennies, le chemin éventuellement parcouru en termes de statut professionnel et de condition de travail pour cette catégorie d'occupation et cette partie du marché du travail ?

Objectif du colloque

Ce colloque explorera à l'aide de contributions théoriques et empiriques les caractéristiques du travail artistique et des dispositifs organisationnels placés aujourd'hui au cœur de cette économie de la création. Il vise également à souligner les différences de situation de travail vécue au sein des différents domaines de création — des arts et lettres aux médias numériques, en passant par les arts du spectacle et le cinéma — et cela en vue d'évaluer l'action différenciée des dispositifs selon ces secteurs. Il vise, enfin, à mobiliser dans une perspective pluridisciplinaire des chercheurs de mondes tant académiques que gouvernemental ou entrepreneurial, provenant du Canada et de l'étranger.

Objectifs spécifiques

Le colloque permettra de diffuser et discuter les résultats d'enquêtes récentes sur la situation socioéconomique des artistes de différents domaines de pratique — notamment, celles de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec auprès des écrivains, danseurs et chorégraphes, et artistes en arts visuels —, ainsi que sur les cadres de protection sociale des artistes à travers le monde (notamment, les résultats d'une étude pour le ministère de la Culture et des Communications du Québec en 2012).

Format du colloque

Ce colloque d'une journée et demie regroupera de 15 à 20 interventions. Une conférence inaugurale précédera cinq séances réunissant des communications d'une durée de 15 minutes. Une conférence d'un chercheur de 30 à 45 minutes clôturera également le colloque. Les présentations permettront non seulement de couvrir les dimensions théoriques impliquées par les caractéristiques et les dispositifs particuliers du travail artistique, mais aussi de dévoiler les résultats de recherches inédites sur la question.

Comité organisateur

- **Responsable**

Guy Bellavance (guy.bellavance@ucs.inrs.ca)

Professeur d'université

INRS – Institut national de recherche scientifique - Urbanisation Culture Société

Chaire Fernand-Dumont sur la culture

- **Coresponsable**

Dominique Jutras (dominique.jutras@stat.gouv.qc.ca)

Directeur

Institut de la statistique du Québec – Observatoire de la culture et des communications

- **Responsable technique**

Marie-Hélène Provençal (marie-helene.provençal@stat.gouv.qc.ca)

Chargée de projet

Institut de la statistique du Québec – Observatoire de la culture et des communications

Modalités de proposition d'une communication au colloque

Présentation – La proposition devra être présentée comme suit :

- ① Coordonnées exactes de chaque présentateur ou présentatrice (nom, prénom, fonction, établissement, adresse électronique).
- ② Titre (maximum de 180 caractères espaces comprises).
- ③ Résumé (max. 1 500 caractères espaces comprises), incluant les éléments suivants :
 - Objet / sujet de recherche;
 - Brève exposition de la méthodologie utilisée;
 - Présentation succincte des résultats.
- ④ Courte bibliographie (max. une page) appuyant la proposition.
- ⑤ Biographie succincte (environ 5 lignes par présentateur ou présentatrice).
- ⑥ Toutes les propositions doivent être soumises en français.

Critères de sélection – Un comité scientifique sélectionnera les propositions de communication en fonction des critères suivants :

- ① Le potentiel de contribution à l'avancement des connaissances sur le travail artistique et l'économie de la création.
- ② La pertinence de la proposition au regard des approches et des axes énoncés dans le présent appel de communications.
- ③ Les qualités théoriques et méthodologiques de la recherche.

Soumission des propositions – En format électronique à l'adresse suivante :

marie-helene.provençal@stat.gouv.qc.ca

Date limite de soumission des propositions :

18 janvier 2013

Date d'envoi des réponses d'acceptation des propositions :

14 février 2013